

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 DECEMBRE 2020**

Délibération
n° 2020.12.404

**Convention Projet
relative à l'action
foncière pour le
développement de
l'offre de logements
en densification et en
renouvellement
urbain entre la
commune de Soyaux,
GrandAngoulême et
l'Etablissement
Public Foncier de
Nouvelle Aquitaine -
avenant n°3**

LE DIX SEPT DECEMBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **11 décembre 2020**

Secrétaire de séance : Eric BIOJOUT

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA, Flavien DELAGE

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Michel GERMANEAU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Serge DAVID à Thierry MOTEAU, Denis DUROCHER à Roland VEAUX, Hervé GUICHET à Fabienne GODICHAUD, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY

Suppléant(s) :

Jean-Luc FOUCHIER par Flavien DELAGE

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Françoise COUTANT, Serge DAVID, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Hervé GUICHET, Gérard LEFEVRE, Valérie SCHERMANN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DECEMBRE 2020

**DELIBERATION
N° 2020.12.404**

FONCIER

Rapporteur : Monsieur MONIER

CONVENTION PROJET RELATIVE A L'ACTION FONCIERE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE LOGEMENTS EN DENSIFICATION ET EN RENOUVELLEMENT URBAIN ENTRE LA COMMUNE DE SOYAux, GRANDANGOULEME ET L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE - AVENANT N°3

Par délibération n°354 du 15 octobre 2015 modifiée par délibération n°366 du 15 décembre 2015, le conseil communautaire a approuvé une convention opérationnelle dont l'objet est l'action foncière pour le développement de l'offre de logements en densification et en renouvellement urbain entre l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPF NA), la commune de Soyaux et GrandAngoulême.

Par délibération n°380 du 15 décembre 2016, le conseil communautaire a approuvé la passation d'un avenant n°1 ayant pour objet l'élargissement du périmètre d'intervention.

Par délibération n°96 du 11 juin 2020, le conseil communautaire a approuvé un avenant n°2 ayant pour objet une nouvelle modification du périmètre d'intervention, à la suite de la demande de la commune de Soyaux, qui envisage de déposer un dossier de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). En effet les parcelles concernées par la DUP et l'enquête parcellaire doivent faire partie intégrante du périmètre de réalisation et non de veille foncière.

Aujourd'hui, il convient de proposer un avenant n°3 pour prolonger la durée de la convention afin de permettre la réalisation de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (DUP). La durée initialement fixée à 5 ans, serait portée à 8 ans.

Vu l'avis favorable de la réunion de toutes les commissions du 8 décembre 2020,

Je vous propose :

D'APPROUVER l'avenant n°3 à la convention relative à l'action foncière pour le développement de l'offre de logements en densification et en renouvellement urbain entre la commune de Soyaux, GrandAngoulême et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine, afin de porter la durée de la durée à 8 ans.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou la personne dûment habilitée à signer cet avenant et tout document à intervenir.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

30 décembre 2020

Affiché le :

30 décembre 2020